## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

9

7

7

En exercice:

Présents:

Votants:

L'an deux mille six le dix-huit octobre

A vingt heures trente

S'est réuni le Conseil Municipal de LE TRANGER dûment

Convoqué à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Roger

HERVIER, Maire.

Etaient présents: MM. Roger HERVIER, BROCHERIEU Gilles, BONNAMY Patrick, BEIGNEUX Thierry, JUMEAU Clovis, Frédéric MATHON, Mme Chantal RAIGNAULT.

Etaient absents: MM. MOREAU Gilles TERRIER

Secrétaire de séance : Frédéric MATHON.

Date de la convocation: 4 octobre 2006.

## Objet: LIGNE GRANDE VITESSE LIMOGES POITIERS.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'Oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1,8 million d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

## DEMANDE

- La grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie.
- L'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
R. HERVIER



Certifié exécutoire Transmis à la Préfecture Le: 20 octobre 2006

Le: 20 octobre 2000

Publie, affiche Le: 23 octobre 2006

Notifié le 23 octobre 2006

D04